

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 40154

Numéro SIREN : 413 736 356

Nom ou dénomination : DREUDIS

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000119



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

DREUDIS

Boulevard de l'Europe
28100 DREUX

S.A.S. au capital de 5 400 000 €
R.C.S. CHARTRES 413 736 356

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Juillet 2020 au 30 Juin 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

Serge LE GUILLARD

837F8658268D4F8...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 06/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. DREUDIS** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Juillet 2020 au 30 Juin 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	16 119 837 €
■ Chiffre d'affaires	40 844 022 €
■ Bénéfice net comptable	645 418 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 11/10/2021

Fabienne LHOMMELET

Christian PALVADEAU



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	17 775 505	8 217 471	9 558 033	9 948 500
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 875 464	50 844	1 824 620	1 827 658
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	52 464	50 844	1 620	4 658
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 864 129	8 166 627	6 697 502	7 090 379
TERRAINS	1 304 557	72 571	1 231 985	1 234 728
CONSTRUCTIONS	8 078 365	4 998 474	3 079 890	3 316 436
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 867 120	2 223 808	643 311	687 658
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 606 424	871 771	1 734 652	1 851 556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 662		7 662	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 035 910		1 035 910	1 030 461
TITRES IMMOBILISES DIVERS	788 831		788 831	785 335
PRETS	237 999		237 999	236 046
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 080		9 080	9 080
ACTIF CIRCULANT	6 561 804		6 561 804	6 659 148
STOCKS ET EN-COURS	3 088 227		3 088 227	3 124 881
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	13 563		13 563	14 915
MARCHANDISES	3 074 663		3 074 663	3 109 966
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 706 000		1 706 000	1 643 412
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	50 451		50 451	119 300
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 655 549		1 655 549	1 524 111
CREANCES DIVERSES (3)	77 914		77 914	143 953
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 105		800 105	400 552
DISPONIBILITES	803 386		803 386	1 212 508
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 170		86 170	133 840
TOTAL GENERAL	24 337 309	8 217 471	16 119 837	16 607 649
(1) Dont droit au bail			1 298	6 361
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 572 958	8 543 611
CAPITAL	5 400 000	5 400 000
RESERVES	2 527 540	2 651 279
RESERVE LEGALE	358 856	334 239
AUTRES RESERVES	2 168 683	2 317 039
RESULTAT DE L'EXERCICE	645 418	492 332
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>8 572 958</i>	<i>8 543 611</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	131 912	139 077
PROVISIONS POUR RISQUES	131 912	139 077
DETTES (1)	7 414 967	7 924 960
DETTES FINANCIERES (2)	3 280 837	3 409 697
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 856 763	3 045 352
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	424 074	364 345
DETTES D'EXPLOITATION	3 961 921	4 333 598
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 695 049	3 099 084
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 164 715	1 146 729
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	102 157	87 785
DETTES DIVERSES	168 775	178 303
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	45 146	57 211
AUTRES DETTES DIVERSES	123 629	121 092
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 432	3 360
TOTAL GENERAL	16 119 837	16 607 649
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	2 059 127 5 355 839	2 370 095 5 554 865
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	102 403	11 488



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	41 172 659	41 139 963
VENTES DE MARCHANDISES	40 111 555	40 361 510
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	732 467	575 546
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>40 844 022</i>	<i>40 937 056</i>
REPRISES SUR PROVISIONS	54 401	60 680
TRANSFERTS DE CHARGES	152 226	55 113
AUTRES PRODUITS	122 009	87 113
CHARGES D'EXPLOITATION	40 103 911	40 263 173
ACHATS DE MARCHANDISES	31 625 490	31 828 079
VARIATION DES STOCKS	35 302	253 099
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	60 552	78 389
VARIATION DES STOCKS	1 351	(2 035)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 204 973	3 282 851
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	528 079	624 855
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 953 543	2 621 777
CHARGES SOCIALES	938 951	848 621
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	692 245	696 231
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	17 912	25 077
AUTRES CHARGES	45 507	6 226
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 068 748	876 789
PRODUITS FINANCIERS	5 640	8 327
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 800	7 401
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	840	925
CHARGES FINANCIERES	42 982	54 367
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	42 982	54 367
RESULTAT FINANCIER	(37 341)	(46 040)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 031 407	830 749



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	65 206 65 206	53 018 53 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	25 25	3 000 3 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 181	50 018
PARTICIPATION DES SALAIRES	208 905	180 699
IMPOTS SUR LES BENEFICES	242 265	207 737
<i>Total des produits</i>	<i>41 243 506</i>	<i>41 201 309</i>
<i>Total des charges</i>	<i>40 598 088</i>	<i>40 708 977</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	645 418	492 332
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	32 774	32 604
Produits financiers concernant les entreprises liées		
Charges financières concernant les entreprises liées	3 041	2 419

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53.03 euros.

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISON

NET

absorption de la société DREUX DISTRIBUTION le 1^{er}/02/2005.

Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	565 110	-	1 130 220
	4 031 330	565 110	-	3 466 220

DEBUT EXERCICE

AUGMENTATIONS

DIMINUTIONS

FIN EXERCICE

Immobilisations incorporelles	1 877 326	507	2 368	1 875 465
Immobilisations corporelles	14 816 895	295 823	248 589	14 864 130
Immobilisations financières - titres	785 335	3 496		788 831
Immobilisations financières - créances	245 127	7 016	5 063	247 080
	17 724 683	306 842	256 020	17 775 505

DEBUT EXERCICE

AUGMENTATIONS

DIMINUTIONS

FIN EXERCISE

Immobilisations incorporelles	49 667	3 545	2 368	50 844
Immobilisations corporelles	7 726 515	688 701	248 589	8 166 627
	7 776 183	692 246 (*)	250 957	8 217 472

(*) Dont dotation : . linéaire
 . dégressive
 . exceptionnelle

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	139 077	17 912	25 077	131 912
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	29 324		29 324	
	168 401	17 912 (*)	54 401 (*)	131 912
(*) Dont :				
. exploitation		17 912	54 401	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	25 077
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges se décomposer ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 94 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des litiges prud'homaux pour 23 k€,
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 15 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	122 660
Dotation aux amortissements théoriques	23 181
Cumul des amortissements théoriques	46 478
Valeur nettes	76 182

Redevances

Afférentes à l'exercice	20 501
Cumulées	42 219
Restant à payer :	
. à mois d'un an	29 278
. de un à cinq ans	38 226
. à plus de cinq ans	-
. total	67 504
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	28 382

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	247 080	1 298	245 782
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 706 001	1 706 001	
Créances diverses	77 914	77 914	
Charges constatées d'avance	86 171	86 171	
	2 117 165	1 871 384	245 782

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	104 681	104 681		
Emprunts bancaires (1)	2 752 083	757 212	1 850 771	144 100
Emprunts & dettes financières divers (2)	424 074	359 818	64 256	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 961 921	3 961 921		
Dettes diverses	168 776	168 776		
Produits constatés d'avance	3 432	3 432		
	7 414 967	5 355 840	1 915 027	144 100

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	2 278
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	548 522
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	827 298
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	337 888

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste correspond à la souscription de comptes à terme.

A la clôture de l'exercice, la société a comptabilisé des intérêts courus relatifs à ses placements

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	26 854 030	26 773 065
- Drive	5 642 157	5 059 636
- Station-service	8 347 835	9 104 355
	<u>40 844 022</u>	<u>40 937 056</u>

Il est à noter une baisse du CA carburant à hauteur de 8.3 %, ainsi qu'une augmentation du CA magasin de 0.3 % et du CA drive à hauteur de 11.5 %

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	14
- Employés	<u>126</u>
	146

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TASCOT 2018	-	65 206
Pénalités et amendes	25	-
	<u>25</u>	<u>65 206</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	79 822
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	129 083
	208 905

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société DREUDIS et de la mère BATEDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 1^{er}/07/2009.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	273 936
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-31 671
	242 265

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	18 592
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	25 721

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 2 132 273 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	481 570	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 008 144	1 008 144
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 152 158 €

Entreprises liées

BATEDIS

Participations	-
Créances diverses	800
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	337 888
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	3 041

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DREUDIS
Société par actions simplifiée au capital de 5 400 000 euros
Siège social : Boulevard de l'Europe
28100 DREUX
413 736 356 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 DECEMBRE 2021
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 645 418,29 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	645 418,29 euros
Pour dotation, A la réserve légale	32 270,91 euros
Solde	613 147,38 euros
A titre de dividendes	549 882,00 euros
Soit 5,40 euros par action	
Le solde	63 265,38 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 231 949,04 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 16,20 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 549 865,80 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

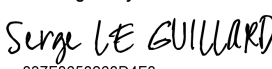
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/06/2018	412 411,50 €	101 830	12,15 €	412 399,35 €
30/06/2019	560 065,00 €	101 830	16,50 €	560 048,50 €
30/06/2020	616 071,50 €	101 830	18,15 €	616 053,35 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Serge LE GUILLARD

DocuSigned by:

837F8658268D4F8...



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Grette

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

DREUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 400 000 €

Boulevard de l'Europe

28 100 Dreux

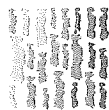
RCS CHARTRES B 413 736 356

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

DREUDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 400 000 €

Boulevard de l'Europe

28 100 Dreux

RCS CHARTRES B 413 736 356

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DREUDIS SAS relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 6 décembre 2021
Pour le cabinet SOGEC AUDIT

Bertrand LEGO
Commissaire aux comptes



SOGECAUDIT

Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000 €

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS

Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29

RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois			Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 775 505	8 217 471	9 558 033	9 948 500
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 875 464	50 844	1 824 620	1 827 658
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	52 464	50 844	1 620	4 658
IMMOBILISATIONS DIVERSES	1 823 000		1 823 000	1 823 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 864 129	8 166 627	6 697 502	7 090 379
TERRAINS	1 304 557	72 571	1 231 985	1 234 728
CONSTRUCTIONS	8 078 365	4 998 474	3 079 890	3 316 436
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	2 867 120	2 223 808	643 311	687 658
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 606 424	871 771	1 734 652	1 851 556
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	7 662		7 662	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	1 035 910		1 035 910	1 030 461
TITRES IMMOBILISES DIVERS	788 831		788 831	785 335
PRETS	237 999		237 999	236 046
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	9 080		9 080	9 080
ACTIF CIRCULANT	6 561 804		6 561 804	6 659 148
STOCKS ET EN-COURS	3 088 227		3 088 227	3 124 881
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	13 563		13 563	14 915
MARCHANDISES	3 074 663		3 074 663	3 109 966
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 706 000		1 706 000	1 643 412
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	50 451		50 451	119 300
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 655 549		1 655 549	1 524 111
CREANCES DIVERSES (3)	77 914		77 914	143 953
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	800 105		800 105	400 552
DISPONIBILITES	803 386		803 386	1 212 508
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	86 170		86 170	133 840
TOTAL GENERAL	24 337 309	8 217 471	16 119 837	16 607 649
(1) Dont droit au bail			1 298	6 361
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				


BILAN

PASSIF	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	8 572 958	8 543 611
CAPITAL	5 400 000	5 400 000
RESERVES	2 527 540	2 651 279
RESERVE LEGALE	358 856	334 239
AUTRES RESERVES	2 168 683	2 317 039
RESULTAT DE L'EXERCICE	645 418	492 332
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	8 572 958	8 543 611
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	131 912	139 077
PROVISIONS POUR RISQUES	131 912	139 077
DETTES (1)	7 414 967	7 924 960
DETTES FINANCIERES (2)	3 280 837	3 409 697
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 856 763	3 045 352
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	424 074	364 345
DETTES D'EXPLOITATION	3 961 921	4 333 598
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 695 049	3 099 084
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 164 715	1 146 729
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	102 157	87 785
DETTES DIVERSES	168 775	178 303
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	45 146	57 211
AUTRES DETTES DIVERSES	123 629	121 092
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 432	3 360
TOTAL GENERAL	16 119 837	16 607 649
(1) Dont à plus d'un an	2 059 127	2 370 095
Dont à moins d'un an	5 355 839	5 554 865
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	102 403	11 488



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION VENTES DE MARCHANDISES PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	41 172 659 40 111 555 732 467	41 139 963 40 361 510 575 546
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	40 844 022	40 937 056
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERTS DE CHARGES AUTRES PRODUITS	54 401 152 226 122 009	60 680 55 113 87 113
CHARGES D'EXPLOITATION ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DES STOCKS ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS VARIATION DES STOCKS AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*) IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES SALAIRES ET TRAITEMENTS CHARGES SOCIALES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES AUTRES CHARGES	40 103 911 31 625 490 35 302 60 552 1 351 3 204 973 528 079 2 953 543 938 951 692 245 17 912 45 507	40 263 173 31 828 079 253 099 78 389 (2 035) 3 282 851 624 855 2 621 777 848 621 696 231 25 077 6 226
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 068 748	876 789
PRODUITS FINANCIERS VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	5 640 4 800 840	8 327 7 401 925
CHARGES FINANCIERES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	42 982 42 982	54 367 54 367
RESULTAT FINANCIER	(37 341)	(46 040)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 031 407	830 749



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/06/21 Durée 12 mois	Clôture au 30/06/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	65 206 65 206	53 018 53 018
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	25 25	3 000 3 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	65 181	50 018
PARTICIPATION DES SALAIRES	208 905	180 699
IMPOTS SUR LES BENEFICES	242 265	207 737
Total des produits	41 243 506	41 201 309
Total des charges	40 598 088	40 708 977
BENEFICE NET COMPTABLE	645 418	492 332
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	32 774	32 604
Produits financiers concernant les entreprises liées	3 041	2 419
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...).

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 4 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	15 à 25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 101 830 actions de 53.03 euros.

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :

absorption de la société DREUX DISTRIBUTION le 1^{er}/02/2005.

Le mali technique affecté à la construction est amorti sur 15 ans, durée résiduelle d'utilisation estimée.

Fonds commercial	1 823 000	-	-	1 823 000
Terrain	513 000	-	-	513 000
Construction	1 695 330	565 110	-	1 130 220
	4 031 330	565 110	-	3 466 220

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 877 326	507	2 368	1 875 465
Immobilisations corporelles	14 816 895	295 823	248 589	14 864 130
Immobilisations financières - titres	785 335	3 496		788 831
Immobilisations financières - créances	245 127	7 016	5 063	247 080
	17 724 683	306 842	256 020	17 775 505

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	49 667	3 545	2 368	50 844
Immobilisations corporelles	7 726 515	688 701	248 589	8 166 627
	7 776 183	692 246 (*)	250 957	8 217 472
(*) Dont dotation :		657 521		
. linéaire				
. dégressive		34 725		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	139 077	17 912	25 077	131 912
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	29 324		29 324	
	168 401	17 912 (*)	54 401 (*)	131 912
(*) Dont :				
. exploitation		17 912	54 401	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	25 077
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges se décomposent ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 94 k€. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- des litiges prud'homaux pour 23 k€,
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 15 k€.

Biens pris en crédit-bail

MOBILIER

Valeur des biens

Valeur d'origine	122 660
Dotation aux amortissements théoriques	23 181
Cumul des amortissements théoriques	46 478
Valeur nettes	76 182

Redevances

Afférentes à l'exercice	20 501
Cumulées	42 219
Restant à payer :	
. à mois d'un an	29 278
. de un à cinq ans	38 226
. à plus de cinq ans	-
. total	67 504
Prix d'achat résiduel en fin de contrat	28 382

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	247 080	1 298	245 782
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	1 706 001	1 706 001	
Créances diverses	77 914	77 914	
Charges constatées d'avance	86 171	86 171	
	2 117 165	1 871 384	245 782

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	104 681	104 681		
Emprunts bancaires (1)	2 752 083	757 212	1 850 771	144 100
Emprunts & dettes financières divers (2)	424 074	359 818	64 256	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	3 961 921	3 961 921		
Dettes diverses	168 776	168 776		
Produits constatés d'avance	3 432	3 432		
	7 414 967	5 355 840	1 915 027	144 100

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	2 278
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	548 522
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	827 298
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	337 888

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Ce poste correspond à la souscription de comptes à terme.

A la clôture de l'exercice, la société a comptabilisé des intérêts courus relatifs à ses placements

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	26 854 030	26 773 065
- Drive	5 642 157	5 059 636
- Station-service	8 347 835	9 104 355
	40 844 022	40 937 056

Il est à noter une baisse du CA carburant à hauteur de 8.3 %, ainsi qu'une augmentation du CA magasin de 0.3 % et du CA drive à hauteur de 11.5 %

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	14
- Employés	126
	146

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TASCOT 2018	-	65 206
Pénalités et amendes	25	-
	25	65 206

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	79 822
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	129 083
	<u>208 905</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, et diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

Le groupe composé de la société DREUDIS et de la mère BATEDIS a opté pour le régime d'intégration fiscale à effet du 1^{er}/07/2009.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	273 936
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-31 671
	<u>242 265</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	18 592
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	25 721

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) à hauteur de 2 132 273 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	481 570	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	1 008 144	1 008 144
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 35 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 152 158 €

Entreprises liées

BATEDIS

Participations	-
Créances diverses	800
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	337 888
Produits de participation	-
Autres produits financiers	-
Charges financières	3 041

Filiales et participations détenues

Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.